

Leçon 11 : De l'être humain

1° L'esprit comme idée du corps (Eth. II)

PROPOSITION XIII

L'objet de l'idée constituant l'Esprit humain est le Corps, autrement dit un certain mode de l'Étendue existant en acte, et rien d'autre.

DÉMONSTRATION

Si le Corps, en effet, n'était pas l'objet de l'Esprit humain, les idées des affections du Corps ne seraient pas en Dieu (selon le corollaire de la proposition 9) en tant qu'il constitue notre Esprit, mais en tant qu'il constituerait l'esprit d'une autre chose ; c'est-à-dire (selon le corollaire de la proposition 11) que les idées des affections du Corps ne seraient pas dans notre Esprit. Or (selon l'axiome 4) nous avons les idées des affections du Corps. Donc l'objet de l'idée constituant l'Esprit humain est le Corps, et le Corps existant en acte (selon la proposition 11). Si d'ailleurs, outre le Corps, il était encore un autre objet de l'Esprit, comme (selon la proposition 36, partie I) il n'existe rien d'où ne suive quelque effet, l'idée de quelque effet de cet objet devrait (selon la proposition 11), être nécessairement donnée dans notre Esprit. Or (selon l'axiome 5) nulle idée n'en est donnée. Donc l'objet de notre Esprit est le Corps existant, et rien d'autre. C.Q.F.D.

COROLLAIRE

Il suit de là que l'homme consiste en un Esprit et en un Corps, et que le Corps humain existe, comme nous le sentons.

SCOLIE

Par là nous comprenons, non seulement que l'Esprit humain est uni au Corps, mais encore ce qu'il faut entendre par union de l'Esprit et du Corps. Mais personne ne pourra comprendre de façon adéquate, c'est-à-dire distincte, cette union, s'il ne connaît auparavant de façon adéquate la nature de notre Corps. Car ce que nous avons montré jusqu'ici est tout à fait commun et n'appartient pas plus aux hommes qu'aux autres individus, qui sont tous animés, quoique à des degrés différents cependant. Car de toute chose est nécessairement donnée en Dieu une idée, dont Dieu est cause, de la même façon qu'est donnée l'idée du Corps humain : et par conséquent ce que nous avons dit de l'idée du Corps humain doit nécessairement être dit de l'idée de toute chose. Cependant nous ne pouvons nier non plus que les idées diffèrent entre elles comme les objets eux-mêmes, et qu'une idée l'emporte sur une autre et contient plus de réalité, dans la mesure où l'objet de l'une l'emporte sur l'objet de l'autre et contient plus de réalité. Aussi, pour déterminer en quoi l'Esprit humain diffère des autres et en quoi il l'emporte sur les autres, il nous est nécessaire de connaître, comme nous l'avons dit, la nature de son objet, c'est-à-dire du Corps humain. Mais je ne puis l'expliquer ici, et cela n'est pas nécessaire pour ce que je veux démontrer. Je dis cependant en général que, plus un corps est apte, par rapport aux autres, à agir et à pâtir de plus de façons à la fois, plus son Esprit est apte, par rapport aux autres, à percevoir plus de choses à la fois : et plus les actions d'un corps dépendent de lui seul, et moins d'autres corps concourent avec lui à une action, plus son esprit est apte à comprendre distinctement. Et par là nous pouvons connaître l'excellence d'un esprit sur les autres ;

ensuite nous pouvons voir aussi la cause pourquoi nous n'avons de notre Corps qu'une connaissance tout à fait confuse, ainsi que plusieurs autres choses que je déduirai de là par la suite.

2° L'homme comme désir (Eth III, définition des sentiments)

- I. Le Désir est l'essence même de l'homme, en tant qu'elle est conçue comme déterminée, par quelque sienne affection donnée, à faire quelque chose.

EXPLICATION

Nous avons dit plus haut, dans le scolie de la proposition 9 de cette partie, que le Désir est l'appétit avec conscience de lui-même, et que l'appétit, de son côté, est l'essence même de l'homme, en tant qu'elle est déterminée à faire les choses qui servent à sa conservation. Mais, dans le même scolie, j'ai fait observer aussi qu'en réalité, entre l'appétit de l'homme et le désir, je ne reconnais aucune différence. Car, que l'homme soit conscient de son appétit, ou qu'il ne le soit pas, cet appétit cependant reste un et le même ; et par conséquent, pour ne pas paraître commettre une tautologie, je n'ai pas voulu expliquer le désir par l'appétit, mais je me suis étudié à le définir de façon à y comprendre en même temps tous les efforts de la nature humaine que nous désignons du nom d'appétit, de volonté, de désir ou d'impulsion. J'aurais pu dire, en effet, que le désir est l'essence même de l'homme, en tant qu'elle est conçue comme déterminée à faire quelque chose ; mais de cette définition (selon la proposition 23, partie II), il ne suivrait pas que l'esprit puisse être conscient de son désir, autrement dit de son appétit. Donc, afin d'envelopper la cause de cette conscience, il m'a été nécessaire (selon la même proposition) d'ajouter : en tant qu'elle est déterminée par quelque sienne affection donnée, etc. Car, par affection de l'essence de l'homme, nous entendons toute constitution de cette essence, soit qu'elle soit innée, soit qu'elle soit conçue par le seul attribut de la Pensée ou par le seul attribut de l'Étendue, soit enfin qu'elle soit rapportée à l'un et à l'autre à la fois. J'entends donc ici par le nom de Désir tous les efforts, impulsions, appétits et volitions de l'homme, lesquels sont variables suivant la constitution variable d'un même homme, et souvent opposés les uns aux autres, au point que l'homme est entraîné de diverses façons et ne sait où se tourner.

- II. La Joie est le passage de l'homme d'une moindre à une plus grande perfection.
- III. La Tristesse est le passage de l'homme d'une plus grande à une moindre perfection.

EXPLICATION

Je dis passage. Car la joie n'est pas la perfection elle-même. Si, en effet, l'homme naissait avec la perfection à laquelle il passe, il la posséderait sans un sentiment de joie ; ce qui apparaît plus clairement par le sentiment de la tristesse, qui lui est contraire. Car, que la tristesse consiste dans le passage à une perfection moindre, et non dans cette perfection moindre elle-même, personne ne peut le nier, puisque l'homme ne peut être attristé dans la mesure où il participe à quelque perfection. Et nous ne pouvons pas dire que la tristesse consiste dans la privation d'une plus grande perfection, car la privation n'est rien, tandis que le sentiment de la tristesse est un acte, qui pour cette raison ne peut être autre que l'acte de passer à une perfection moindre, c'est-à-dire l'acte par lequel la puissance d'agir de l'homme est diminuée ou empêchée (voir le scolie de la proposition 11).